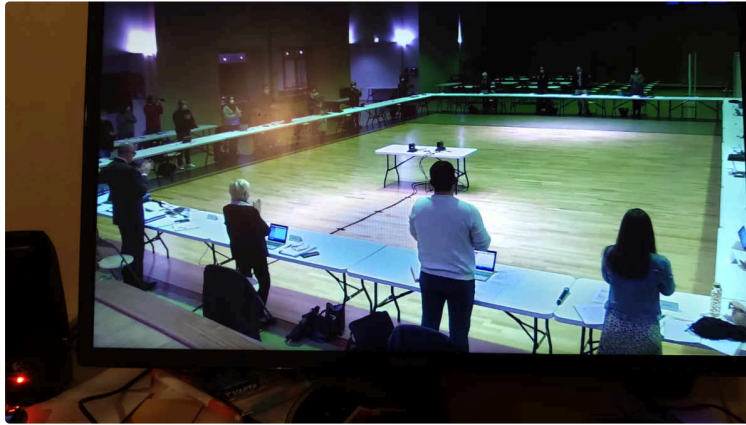


Vote du budget primitif 2021 adopté à l'unanimité

Pour y arriver, il a fallu une longue séance du conseil municipal suivie de chez eux, ou de n'importe où ailleurs, par les internautes.



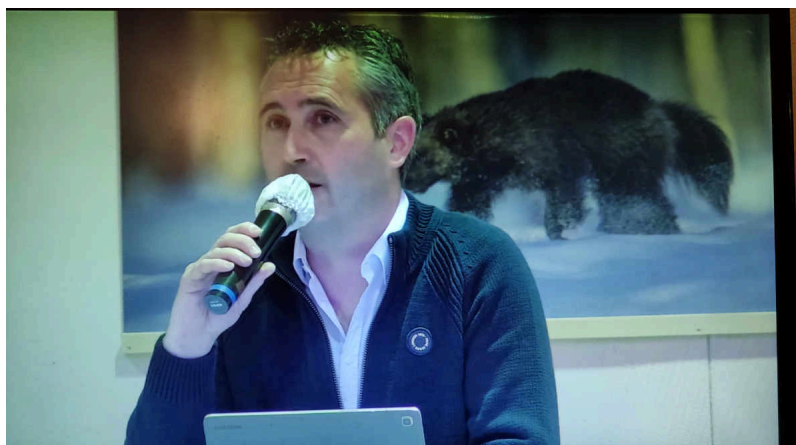
Vote du budget primitif 2021 adopté à l'unanimité

En ouverture du conseil municipal de ce jeudi 25 mars, Jean-François Rousse a tenu à honorer Michel Pourquet, récemment disparu.

Non pas par une minute de silence conventionnelle, mais en applaudissant ce grand bénévole, fidèle et toujours jovial car le Festival des bandas et sa musique font partie de l'ADN condomois et que cette fête, c'est la vie qui doit continuer !



Le vote du budget primitif de la commune est un épisode important dans la vie de celle-ci. En ces temps de pandémie, les spectateurs sont absents des réunions du conseil municipal. **Benoît Dauga**, conseiller délégué à la communication, s'explique sur le choix de la retransmission en live. Faire intervenir des professionnels pour prendre en charge cette diffusion doit être un choix motivé vu le coût financier d'une telle opération. Le reste de l'année, il n'est pas impossible que soit fait appel, une nouvelle fois, à cette technologie



À nouvelle majorité, nouvelle formule pour faire "passer" la question du budget, Jean-François Rousse va expérimenter. Après la présentation chiffrée par Jean-Paul Beyrie, conseiller délégué aux finances, chaque adjoint et conseiller délégué, commission par commission, présente les grandes lignes et le contenu de ce budget.

Pour aborder ce sujet, le maire retrace la philosophie et les idées directrices qui ont conduit à son élaboration.

Face à une situation financière contrainte souligné par l'audit des services de l'État, il a fallu changer d'approche en matière de fonctionnement et déterminer de nouvelles priorités pour la ville :

- Recherche permanente d'économies avec une gestion rigoureuse pérenne ;
- Zéro % d'augmentation des taux de fiscalité communaux pour les ménages condomois ;
- Redynamisation de la cité avec l'organisation de festivités ; renforcement de l'attractivité commerciale au travers le dispositif national "Petites villes de demain" ;
- Soutien fort au tissu associatif ;
- Coût d'accélérateur en faveur de la sécurité des citoyens.



Françoise Martinez, 1er adjoint, en charge du cadre de vie et du jumelage :

↪ Le contrat des illuminations de fin d'année arrive à terme car signé pour trois ans. Une nouvelle consultation a été lancée pour un retour fin de ce mois. La décision sera prise très rapidement après.

↪ Un guide citoyen, quasiment prêt, sera distribué très bientôt. Bulletin d'information, il a vocation à rappeler les règles du bien vivre ensemble.

↪ Pour le bien-être de tous et la propreté en ville, le mobilier urbain, en harmonie avec l'équipement actuel, va être développé : bancs supplémentaires, cendriers, toilettes canines, supports à vélo, et même anneaux pour les chevaux des randonneurs éventuels.



Gilles Mourot, 2e adjoint en charge des projets, travaux et de l'urbanisme :

↪ L'Esplanade Jacques Chirac, à l'emplacement actuel du marché de la Bouquerie, ce projet est bouclé, les entreprises choisies pour un démarrage fin avril, achevé au plus tard fin juin. Il offrira trente places de parking avec un îlot central aménagé pour accueillir des tables pour des jeudis soirs ou autres festivités ;

↪ Les travaux du snack au stade de rugby, à l'emplacement de la buvette actuelle, débuteront à l'automne. Avec cent places assises et une cuisine, il faut espérer qu'à réception des travaux, cette installation pourra être utilisée de suite.

↪ Le chantier des Allées Charles de Gaulle poursuit son cours normalement, La couverture du kiosque devrait être terminée pour fin juillet.



Hélène Delpech, 3e adjoint, aux affaires sociales et à l'éducation :

↪ Un dispositif, mis en place en 2009 sous la mandature Gallardo, permet d'aider les jeunes avec des ressources insuffisantes à obtenir leur permis de conduire. Dorénavant, la bourse attribuée et versée directement à l'auto-école sera de 600 €. Six jeunes, entre 18 et 25 ans, pourront ainsi signer une charte d'engagement avec la commune ; ils accepteront, en contrepartie, de faire cinquante heures de bénévolat au sein d'une association humanitaire ou sociale.



Charlotte Fernandez, 5e adjoint, en charge de la vie associative, culture, sport et jeunesse :

- ↪ Le projet d'une fresque sur le parking de la rue du Puits est en bonne voie avec le montage du dossier pour faire appel à projets.
- ↪ Dès que ce sera possible, un maximum de spectacles sera reprogrammé pour la saison culturelle ;
- ↪ Le partenariat sera reconduit avec avec la Boîte à Jouer pour les Mardis de l'Été ; les Nuits Musicales se produiront au cours de deux soirées.



Lionel Pitton, 4e adjoint en charge des relations économiques et des animations :

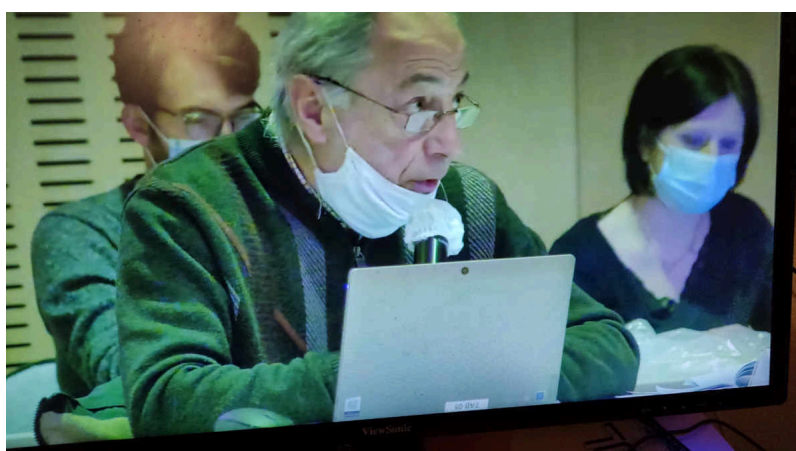
- ↪ Pour la Fête de la Musique, le 21 juin des groupes se produiront sur le Parvis de la cathédrale ;
- ↪ Les mardis de l'Été débiteront le 13 juillet pour se clore le 24 août ;
- ↪ Une fois achevés, les travaux sur l'Esplanade Jacques Chirac permettront aux Trucks du jeudi soir de se dérouler du 1er juillet au 2 septembre ;
- ↪ Une nouveauté prévue pour profiter de la Halte Bouquerie avec son nouvel environnement : un marché italien d'une durée de dix jours, ouvert sans interruption de 10 h à 22 h, à partir du 4 septembre ;
- ↪ Si les circonstances sont redevenues favorables, le feu d'artifice du 14 juillet devrait à nouveau exploser dans le ciel de la Ténarèze.



Jean-Paul Beyrie, conseiller délégué aux finances et à la sécurité :

↪ Relocalisation de la police municipale dans les locaux des anciens bains-douches quai Jaubert, en bordure de Baïse, dans un bel immeuble dont les locaux ont été rénovés et sécurisés ;

↪ La politique de vidéo protection se poursuit avec de nouveaux équipements installés de manière à balayer toutes les entrées de la ville. En effet, ce système de surveillance se révèle efficace et dissuasif renforçant la sécurisation des biens et des personnes.



↪ **Lotissement de Beaulieu**

Le lotissement communal de Beaulieu comprend quinze lots dont deux ont déjà été acquis par l'Office Public d'HLM, cinq par des particuliers. Huit lots restent donc à vendre dans ce lotissement.

↪ **L'AMAP de la Baïse**

La municipalité avait proposé trois lieux différents en centre ville, l'AMAP a retenu la Place Bossuet pour son lieu de distribution de ses paniers hebdomadaires.

↪ **Les déserts médicaux**

Alexandre Baudouin a pris la parole à plusieurs occasions. Mais lorsque Jean-François Rousse évoque, en questions diverses, la proposition du conseil départemental pour venir à bout des déserts médicaux de salarier des médecins généralistes, le docteur Baudouin peut donc à juste titre donner son avis. Il constate que si ce n'est pas LA solution, cela peut en être une.

Gisèle Biémouret donne également son point de vue, elle est favorable à cette idée qui figurait d'ailleurs dans son programme de campagne, lors des élections municipales.

Le maire confirme qu'il s'agit uniquement pour l'instant d'évoquer cette question et de recueillir des avis car pour ces médecins salariés par le conseil départemental, les communes d'accueil devront leur trouver des locaux professionnels.



Cet article est illustré de photos de la retransmission vidéo du conseil municipal, une vidéo d'une durée de trois heures, toujours disponible sur le site de la mairie de Condom.